

SALAIRES AVRIL 2019



Ameublement et
Transformation du bois

CP 126

SALAIRES DE BASE				
	37.20'	38	39	40
cat. I	15,0110	14,7480	14,3700	14,0110
cat. II	14,6120	14,3560	13,9880	13,6380
cat. III	14,2280	13,9780	13,6200	13,2790
cat. IV	13,8020	13,5600	13,2120	12,8820
cat V	13,3660	13,1320	12,7950	12,4750

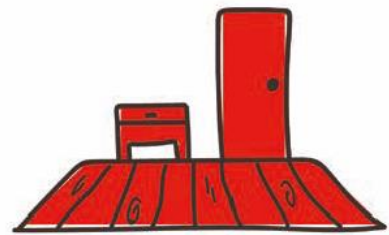


Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter votre délégué ou section régionale CG.

N'oubliez pas de consulter régulièrement le site web de la CG (WWW.ACCG.BE), outre l'actualité syndicale, il vous fournira aussi les informations les plus récentes concernant le secteur et des liens intéressants.

Editeur responsable : Werner Van Heetvelde Rue Haute 26-28 – 1.000 Bruxelles mars 2019.

SALAIRES AVRIL 2019



Ameublement et
Transformation du bois

CP 126

ADAPTATION A L'INDICE LE 1^{ER} AVRIL 2019
Les salaires sont augmentés de 0,62%



Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter votre délégué.

N'oubliez pas de consulter régulièrement le site web de la CG (WWW.ACCG.BE), outre l'actualité syndicale, il vous fournira aussi les informations les plus récentes concernant le secteur et des liens intéressants.

Editeur responsable : Werner Van Heetvelde Rue Haute 26-28 – 1.000 Bruxelles mars 2019.

